



## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

25/01/2023 / 19h00 / École Paul-VI

Membres (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Jonathan Gervais, Président	<input checked="" type="checkbox"/> Simon Lachapelle, membre enseignant
Invités	
Aucun invité	

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi	No résolution
			Responsable(s) du suivi	
1.	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	Présence de 11 personnes; le quorum est atteint. L'assemblée débute à 19h06		
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Simon Lachapelle propose l'adoption de l'ordre du jour. <b>Adoptée à l'unanimité</b>		CÉ22-23-21
3.	<b>Adoption du procès-verbal du (07 novembre 2022) et suivis</b>	Véronique Simard propose l'adoption du procès-verbal du 12 décembre 2022. <b>Adoptée à l'unanimité</b>		CÉ22-23-22
4.	<b>Parole au public</b>	Marie-Claude Charest présente une lettre explicative concernant la grille matière.		



**Procès-verbal**  
**Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI**

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	No résolution
5.	<b>Projet éducatif – 2023-2027 (information)</b>	Dates des rencontres 1 <sup>re</sup> rencontre pour tous le 27 janvier 2023 de 9h00 à 11h00 Équipe « mission, vision, valeurs » <ul style="list-style-type: none"><li>• 27 janvier 2023 11h00 à 12h00</li><li>• 2 février annulée à la suite de la rencontre de vendredi, à voir s'il y a nécessité de planifier une 2<sup>e</sup> rencontre.</li></ul> Équipe « analyse des données et élaboration des contextes externes et internes » <ul style="list-style-type: none"><li>• 10 mars et 16 mars 8h30 à 11h30</li></ul> Équipe « enjeux, orientations, objectifs et cibles » <ul style="list-style-type: none"><li>• 2 mai, animation équipe-école 12 et 31 mai</li></ul>		
6.	<b>Affaires courantes</b>			
6.1	<b>Révision budgétaire</b>	Vicky Bouchard présente la révision budgétaire.		
6.2	<b>Grille-matière</b>	L'école présente une grille-matière qui est le résultat de la consultation de l'équipe-école. L'école suggère d'avoir un seul art matière pour tous les niveaux et cet art serait la musique l'année 2023-2024.  <b>Facteurs limitants la mise en œuvre des 3 arts :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pénurie de personnel enseignants qualifiés</li><li>• Pénurie d'enseignants NLQ (23 % de tâche n'est pas intéressant pour les candidats)</li><li>• Accompagnement nécessaire des NLQ pour le développement des compétences nécessaires</li></ul>		CÉ22-23-23



**Procès-verbal**  
**Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI**

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	No résolution
		<p><b>Avantages d'avoir un art en continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pourcentage de tâche de 83% (4 jours et demi dans l'école) qui peut être bonifié par d'autres tâches.</li><li>• Plus de temps pour de l'implication dans des activités pour les élèves</li><li>• D'avantage d'enseignants qualifiés en musique dans les banques</li><li>• Stabilité au niveau de l'équipe enseignante, c'est gagnant pour les élèves. Plus grande stabilité d'une année à l'autre, sentiment d'appartenance, figure de référence.</li><li>• L'enseignement de la musique, c'est plus que de la flûte à bec, nous avons beaucoup d'instruments de musique à l'école.</li></ul> <p>Pour toutes ces raisons, nous recommandons l'approbation de la grille-matière proposée. 7 pour 2 contre 1 absent.</p> <p>Marie-Ève Turcotte exprime sa dissidence</p> <p><b>Adoptée à la majorité</b></p>		
6.3	<b>Photographe scolaire</b>	Proposée à l'unanimité de retourner à Yna Image pour l'année 2023-2024.		<b>CÉ22-23-24</b>
		<p><b>Adoptée à l'unanimité</b></p>		
6.4	<b>Consultation auprès des élèves</b>	Pendant l'élaboration du projet éducatif, nous aurons à consulter les élèves sur différents sujets. Vicky Bouchard propose que la consultation auprès des élèves se fasse dans ce contexte et selon les travaux du comité de pilotage.		



## Procès-verbal

### Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	No résolution
6.5	<b>Aide aux parents</b>	La première rencontre a eu lieu 18 janvier 2023. 17 parents ont participé à cette rencontre. La prochaine rencontre est prévue pour le 8 février 2023.		
7.	<b>Suivis des comités</b>			
7.1	<b>Projet cour d'école</b>	Le projet a été déposé et nous sommes en attente de la réponse du gouvernement.		
7.2	<b>Financement</b>	L'activité danse aura lieu du 17 février 2023, Julie Tancrède suggère de faire appel aux élèves du programme PEI de De Mortagne pour faire du bénévolat lors de cette activité. Les activités de danse, film, marche-o-thon et le party fin d'année <b>Adoptée à l'unanimité</b>		CÉ22-23-25
8.	<b>Information</b>			
8.1	<b>Parole à la représentante du comité de parents</b>	Consultation sur la politique relative au service diners bonifié, ce service n'existera plus en 2023-2024. La politique de transport a été revue.		
8.2	<b>Parole à la représentante du service de garde</b>	Un comité décor a été créé au service de garde. Les bricolages sont faits selon la thématique choisie par le comité. Le but est de mettre en commun le talent de tous les élèves pour la mise en œuvre d'un bricolage à grand déploiement.		
9.	<b>Autres sujets</b>			
9.1	<b>Suivis</b>			
9.2	<b>Approbation des activités</b>	Jonathan Gervais propose l'adoption la mise en œuvre d'une pièce de théâtre avec l'aide de Marcia Pilote par la classe de Jean-Robin. <b>Adoptée à l'unanimité</b>		CÉ22-23-26



**Procès-verbal**  
**Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI**

Nº	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	No résolution
		Véronique Simard propose l'adoption de l'activité Carnaval du 20, 23 et 24 février 2023 <b>Adoptée à l'unanimité</b>		
9.3	Écologie	Chaque année, nous déterminons les comités et les initiatives qui auront lieu pendant l'année et qui sont alignés avec notre projet éducatif.  Paul-VI a déjà un comité environnement qui s'occupera du Jardin de Monarques qui a été planté l'année dernière.  Il est difficile, pendant l'année, d'ajouter d'autres projets ou mandats particuliers.  Nous avons, à Paul-VI, une équipe extraordinaire, dévouée au bien-être des élèves. Elle s'implique activement dans les moyens que nous nous sommes donnés.  Vicky Bouchard propose au CÉ d'organiser quelques activités en lien avec l'environnement. Un budget de 1000\$ pourrait être accordé pour les activités.		
10	Levée de l'assemblée	21h55		

---

Jonathan Gervais, président du conseil d'établissement

---

Vicky Bouchard, directrice de l'école Paul-VI